

BUREAU DU 12 SEPTEMBRE 2014

Présents : Maurice Langry, Bernard Bruche, Yannick Petit, Maurice Pellequer, André prier, Christian Delobelle

Absent excusée : Yvette Doussot, Philippe Letartre.

Invitée : Elisa Tulli

Positionnement du cadre technique

A la suite d'une erreur Bern a été avisée par un client des dates d'intervention prévues pour elle. Ce planning devait être finalisé lors d'une réunion avec Yvette Doussot et Elisa Tulli le 25 septembre.

Une réaction vive de la part de la salariée a eu lieu, elle regrettait que l'on ne lui demande pas son avis.

Le bureau appelé à se prononcer sur ce sujet rappelle que c'est l'employeur qui fixe les horaires de travail et les lieux d'interventions. Et non, l'employée qui convient avec le client des dates. Le travail s'effectuant dans un cadre général que seuls les responsables connaissent. C'est une différence fondamentale avec le statut de travailleur indépendant.

Le bureau rappelle que la CTR Elisa TULLI ainsi qu'Yvette DOUSSOT ont été désignés pour gérer cette salariée.

Demande du Président

Afin de rendre plus constructifs les différents débats et prises de décision du Comité Directeur, il est demandé que les rapports et/ou interventions des différentes commissions soient adressées au secrétariat 15 jours avant la réunion. Charge au Secrétariat d'envoyer ces documents à tous les membres élus dudit Comité pour étude préalable. Le bureau est d'accord pour l'application de cette décision.

Demande du CDTAE

En vue d'une organisation du championnat de France Handi les 20 et 21 juin 2015, le CDTAE sollicite le Comité. Le bureau estime qu'il ne peut allouer une aide financière. Il rappelle que c'est la semaine des championnats régionaux. Une intervention dans ce domaine n'est pas dans ses missions. Seule une information sur le site pourra être réalisée.

Sport en fille

Le CROSIF demande notre intervention dans le cadre de l'opération Sport en Fille .Des actions sont prévues sur la Base Régionale de TORCY. Le comité estime que Bern avec l'appui du club de Torcy peut participer à cette manifestation promotionnelle. Le matériel est disponible au COGETARC.

Dépenses pour déplacements jeunes

La cadre régionale présente des estimations de charge à destination des jeunes se montant à 26 000 euros, dont une partie est subventionnée et payée par les inscriptions.

Le montant dépassant le cadre de la délégation du bureau la discussion est reporté au Comité directeur de novembre 2014.

Vu l'urgence (stage d'octobre) le bureau donne son accord sur cette intervention. Un bilan de celle-ci : coût, nombre de participants, recettes sera présentée au prochain comité directeur.

Les autres comptes seront présentés au comité directeur en dépenses et recettes avec les dates de réalisation prévues

En ce qui concerne les déplacements, le Président émet le vœu d'acquérir pour le Comité un véhicule qui servirait tant aux déplacements des Équipes qu'aux différentes interventions de notre Salariée sur les Bases de Loisirs. L'idée a été retenue et sera étudiée.

Courrier au DTN.

Le président s'étonne de ne pas avoir eu de réponse de notre DTN, au sujet des clubs ETAF qui, selon une circulaire, pourraient suppléer les pôles. Une relance sera réalisée car le bureau estime que le Comité Régional doit avoir un contrôle puisqu'il finance la structure de Chatenay Malabry (pôle)

Inauguration au Creps

Une inauguration est prévue le 17 octobre à 18 heures. En l'état des discussions actuelles, elle se ferait à frais partagés avec l'escrime qui inaugure également sa nouvelle implantation, les interlocuteurs officiels étant les mêmes.

Calendrier sportif

La commission sportive fournira les dates avant le 8 novembre. Maurice Pellequer rappelle que la FFTA ne dispose actuellement que de prévisions et qu'il est difficile d'intercaler le calendrier régional dans ces conditions.

Pour rappel :

- Régional Jeunes par équipe – Morangis le 7 décembre 2014 – aide 1000 euros
- Régional jeunes 7-8 février à Guyancourt – aide : à compléter
- Régional Adultes 14-15 février à Elancourt – aide :

Assemblée générale de la région

L'assemblée générale est prévue à Chevreuse le 7 mars 2015 à 14 heures 30

Compte tenu de cet horaire il sera réalisé un apéritif à la suite de cette réunion.

Championnat de France Beursault

Le bureau autorise à payer la participation (prise en charge d'une facture), le comité étant co-organisateur.

Le bureau en profite pour rappeler que le comité ne peut pas subventionner et qu'il ne peut participer que s'il est co-organisateur, c'est-à-dire indiqué comme organisateur avec le club au niveau des calendriers et des demandes.

Demande de Provins

La compagnie de Provins organisatrice du Bouquet provincial souhaiterait un prêt sans intérêt en attendant les subventions. Le bureau ne peut traiter ce type de demande et reporte au Comité Directeur le soin de la gérer.

Brocante ARC

Un club demande la possibilité de mentionner en première page sa brocante. Le bureau rappelle qu'il a été décidé que la première page était destinée aux éléments valorisants auprès de nos sponsors significatifs, administrations. Ce sont des podiums nationaux ou internationaux, des inaugurations, la participation à des manifestations importantes...

Ce type de manifestation ne rentre pas dans ce cadre, néanmoins le bureau estime que l'on peut aider l'organisateur en lui fournissant une liste d'adresses des présidents de club. Par la suite une rubrique vie des clubs peut être instituée

Site

Le site sera installé courant septembre

Ciblerie

La ciblerie de Chennevières doit être complétée. Une commande sera réalisée en fin d'année. Avant d'augmenter le volume, un mail sera adressé aux présidents de clubs qui souhaitent faire l'acquisition de cibles mousses à des conditions intéressantes.

Finales de DD

N'ayant pas de mandat, le bureau demande au secrétaire général d'indiquer sur le site les dates des années antérieures et de reprendre les conditions. La compagnie de Chelles suivra ces indications

Les inscriptions des équipes seront adressées à Chelles qui réceptionnera les chèques et les remettra au secrétariat du Comité Régional. Toutes les participations doivent être payées avant la date du concours.

La réunion commencée à 20 h00 se termine à 22 h 15

Le Président

Maurice Langry

Le secrétaire Général

Bernard Bruche